

Certification PECB - Fondamentaux de la continuité d'activité

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Tous secteurs d'activité**

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **310**

Code(s) ROME : **M1402**

Formacode : **32008**

Date de création de la certification : **01/03/2014**

Mots clés : **Prévention**, **Activités critiques**,
Continuité d'activité, **Sécurité sociétale**

Identification

Identifiant : **3209**

Version du : **16/10/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Livre blanc défense et sécurité nationale Mission confiée par le Président de la République à Jean-Marie GUEHENNO, Conseiller maître à la Cour des Comptes - 2013](#)

Non formalisé :

- [Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information \(ANSSI\) Bonnes pratiques / 2009-2018](#)

Norme(s) associée(s) :

- <https://www.iso.org/-obp/ui/fr/#iso:std:iso:22301:ed-1:v1:fr>

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La certification recouvre l'ensemble des compétences permettant d'appréhender les meilleures pratiques en matière de gestion de la continuité d'activité, notamment l'identification des activités critiques et des menaces d'interruption, la prévention, la mise en place et l'évaluation des plans de continuité d'activité. En termes de savoir-faire elle répond aux besoins du marché national et international, qu'il s'agisse d'organisations publiques ou privées dans tous les domaines d'activité, et en particulier des entreprises de services numériques.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification recouvre six compétences :

Analyser l'impact métier d'une interruption d'activité de l'entreprise en vue de déterminer les seuils financiers, légaux, techniques et humains

Public visé par la certification

Tous publics

au-delà desquels sa pérennité serait compromise.

Recenser et chiffrer les moyens nécessaires au redémarrage des activités « critiques » en cas d'indisponibilité du site, des installations ou du personnel, afin de prévenir les conséquences d'une interruption d'activité de l'entreprise.

Caractériser les menaces identifiées sur l'informatique, les locaux et les hommes afin de concevoir des mesures d'atténuation appropriées.

Elaborer un plan global de continuité de l'activité (PCA) conforme à la norme ISO 22301, en vue d'impliquer l'ensemble des personnels de l'entreprise dans la prévention des menaces et des ruptures d'activité.

Tester un PCA par un ensemble d'exercices impliquant les acteurs internes et externes à l'entreprise, afin de valider les procédures et parades aux menaces prévues par celui-ci.

Créer des procédures de mise à jour et des outils de reporting, afin d'assurer la maintenance du PCA et l'amélioration continue de la gestion des crises.

Modalités générales

La formation conduisant à la certification est proposée en deux journées (16 heures), en présentiel.

Cette formation est basée sur les meilleures pratiques liées à la continuité d'activité.

Les cours théoriques sont ponctués par de la mise en application. La répartition théorique et pratique est de 40-60%.

Les exercices pratiques sont panachés de travaux dirigés et guidés par l'apprenant et d'exercices en pleine autonomie, afin d'assurer une assimilation des savoir-faire requis.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification atteste de l'acquisition d'une méthodologie et de l'expertise technique nécessaires pour appréhender et mettre en oeuvre les principes de la continuité d'activité au sein de l'entreprise. Elle autorise l'intégration au réseau de formateurs et certifiés PECB, sollicités pour leurs compétences auprès de nombreux clients à l'international. Elle est reconnue internationalement par de très nombreuses entreprises, notamment de service numérique, susceptibles d'employer les personnes certifiées.

Pour l'entité utilisatrice

La certification facilite la gestion des compétences et le recrutement de spécialistes de la continuité d'activité, dont la contribution est vitale pour la pérennité de l'entreprise. Elle favorise la collaboration inter-organisationnelle en partageant un langage et des processus communs, garantissant aux parties prenantes un bon standard de qualité. Le maintien de la certification dans le temps garantit la transférabilité des compétences d'une entité utilisatrice à une autre.

Evaluation / certification

Pré-requis

La certification est accessible aux personnes disposant d'au moins cinq années d'expérience professionnelle.

Compétences évaluées

Centre(s) de passage/certification

- Adenium (Paris)

Evaluation de la totalité des six compétences constitutives de la certification :

Analyser l'impact métier d'une interruption d'activité de l'entreprise en vue de déterminer les seuils financiers, légaux, techniques et humains au-delà desquels sa pérennité serait compromise.

Recenser et chiffrer les moyens nécessaires au redémarrage des activités « critiques » en cas d'indisponibilité du site, des installations ou du personnel, afin de prévenir les conséquences d'une interruption d'activité de l'entreprise.

Caractériser les menaces identifiées sur l'informatique, les locaux et les hommes afin de concevoir des mesures d'atténuation appropriées.

Elaborer un plan global de continuité de l'activité (PCA) conforme à la norme ISO 22301, en vue d'impliquer l'ensemble des personnels de l'entreprise dans la prévention des menaces et des ruptures d'activité.

Tester un PCA par un ensemble d'exercices impliquant les acteurs internes et externes à l'entreprise, afin de valider les procédures et parades aux menaces prévues par celui-ci.

Créer des procédures de mise à jour et des outils de reporting, afin d'assurer la maintenance du PCA et l'amélioration continue de la gestion des crises.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Pas de niveaux.

- Devoteam (Paris - Bruxelles - Luxembourg)
- Fidens (Paris - Lyon)
- Global Knowledge (Rueil Malmaison)
- HTS Experts (Valencienne)
- It-Gnosis (Paris)
- Orsys (Paris-Bruxelles-Luxembourg-Genève)
- Provadys (Paris)
- SCASSI (Toulouse - Paris - Madrid)
- Sekoia (Paris)
- Sodifrance (Rennes - Nantes)
- Sysdream (Paris)

La validité est Temporaire

La certification est valable trois ans.

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Remise d'un certificat de compétences PECB sous accréditation IAS (ISO 17024)

Plus d'informations

Statistiques

120 certificats sont délivrés en moyenne annuelle.

Autres sources d'information

En Anglais :

<https://pecb.com/en/education-and-certification-for-individuals/iso-22301/>

En Français :

<https://pecb.com/fr/education-and-certification-for-individuals/iso-22301/>